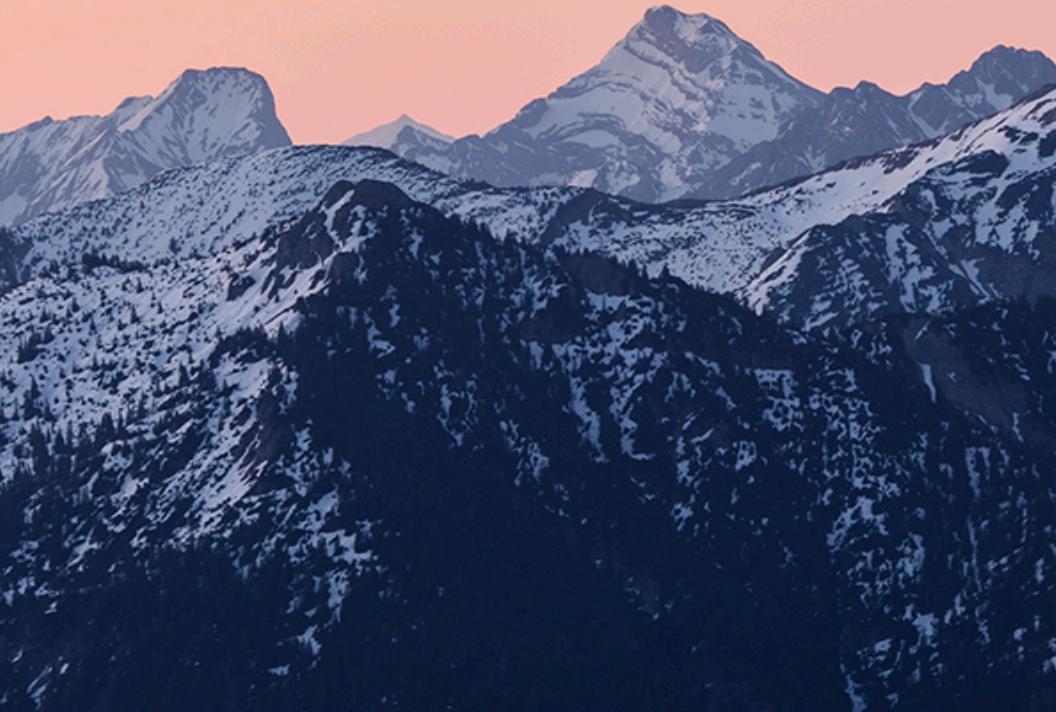


Rapport du concours étudiant ENS Paris

Géosciences

Nicolas Coltice

Directeur des études Géosciences



Avant-propos

L’Ecole Normale Supérieure de Paris propose une formation d’exception d’ouverture sur les sciences et les humanités. Les parcours individualisés conduisent à des métiers dans l’enseignement, la recherche, les administrations publiques et le secteur privé.

Sa spécificité est de recruter sur concours des étudiant·e·s à haut potentiel. Leurs compétences d’apprentissage et leur motivation leur permettent d’étudier intensément. L’Ecole Normale Supérieure leur offre un cadre adapté à leur soif d’apprendre et de développer leurs compétences académiques. Le diplôme de l’ENS est obtenu lorsqu’un master 2 de recherche est validé ainsi que 72 ECTS complémentaires, dont au moins 24 sont dans la discipline, et au moins 24 dans des disciplines différentes (sciences et humanités).

Le département Géosciences de l’Ecole Normale Supérieure est un lieu de passage. Il accueille entre 10 et 25 nouveaux étudiant·e·s chaque année. Les structures de recherche locales sont de petite taille. Ainsi elles n'accueillent en doctorat qu'entre 0 et 3 étudiant·e·s par an issu·e·s de la formation. C'est donc un endroit où l'on vient profiter du cadre exceptionnel de travail pour repartir ensuite vers d'autres horizons, en particulier pour un doctorat. Les Contrats Doctoraux Spécifiques Normaliens offrent une possibilité de construire des sujets de thèses financés, en particulier avec les écoles doctorales de province.

Le concours étudiant

Le concours étudiant est accessible aux étudiant·e·s de licence et de classes préparatoires. Le concours donne accès au statut de normalien·ne, mais ne donne pas accès au statut de fonctionnaire stagiaire. Le traitement est la différence principale quant aux statuts des lauréat·e·s du concours étudiant·e·s et du concours voie classes préparatoires aux grandes écoles. Les normalien·ne·s quelle que soit leur modalité d'entrée ont accès à l'offre de formation, la vie étudiante, les logements, les infrastructures et les services de l'Ecole Normale Supérieure.

L'objectif du concours voie classes préparatoires aux grandes écoles est de sélectionner des étudiant·e·s qui réussissent très bien dans toutes les disciplines. L'objectif du concours étudiant est de sélectionner des étudiant·e·s qui réussissent de manière excellente dans leur discipline de prédilection, et qui ont les compétences nécessaires pour suivre le cursus. Il s'agit donc de proposer une porte d'entrée aux étudiant·e·s qui performent en géosciences et dont la motivation pour réaliser leur formation à l'Ecole Normale Supérieure est mûre.



Le concours étudiant se déroule en deux temps. Il s'agit d'abord de proposer un dossier dont les éléments principaux permettent d'évaluer les performances académiques (relevés de notes) et la motivation pour la formation (lettre de motivation). Les lettres de soutien contribuent à dresser les profils des candidat·e·s. Un jury d'admissibilité se tient pour déterminer une liste qui poursuivra le concours.

Le deuxième temps est la phase d'admission. Elle consiste en deux épreuves orales en présence. La première est l'épreuve de spécialité qui permet de clarifier et approfondir les données sur les qualités géoscientifiques des candidat·e·s. Il s'agit de présenter un sujet scientifique en une dizaine de minutes. Le jury pose ensuite ses questions pendant une vingtaine de minutes pour évaluer les points forts et les points faibles des candidat·e·s. Les géosciences étant au carrefour des disciplines, des étudiant·e·s venant d'autres spécialités que géosciences mais désirant appliquer leurs compétences à ce domaine sont aussi les bienvenu·e·s.

La seconde épreuve est dite généraliste et dure une trentaine de minutes. Elle ouvre sur d'autres disciplines et permet d'évaluer la motivation et l'adéquation entre le profil et la formation proposée. A l'issue des épreuves orales, un jury se tient et propose une liste principale et une liste complémentaire.



Classement des universités pour le concours étudiant ou équivalent (période 2017-2021) :

1. **Sorbonne Université** (4 étudiant·e·s)
2. **Université de Strasbourg** (3 étudiant·e·s)
3. **Paris Université et Université Paris Sud** (2 étudiant·e·s)
4. **Université de Bordeaux, Université de Clermont-Ferrand, Université de Grenoble, Université de Lille, Université de Tours, Université Sorbonne Panthéon** (1 étudiant)

Le CPES de Paris Sciences Lettres, ainsi que les classes préparatoires de France métropolitaine et d'Outre-mer ont formé de nombreux·ses lauréat·e·s.

Résultats 2021

Le concours 2021 s'est tenu dans des conditions normales avec des épreuves orales en présence dans les locaux de l'Ecole Normale Supérieure.

Cette année, nous avons eu 33 candidat·e·s (18 femmes et 15 hommes). 13 provenaient de cursus universitaires, 4 de classes préparatoires en physique et 16 de classes préparatoires BCPST. Parmi les candidat·e·s, 7 étaient boursier·e·s. 14 candidatures seulement étaient issues de formations hors Île de France.

Le jury d'admissibilité a retenu 22 candidat·e·s pour les épreuves orales (16 femmes et 6 hommes). 10 candidatures étaient universitaires, 3 de classes préparatoires physique et 8 de classes préparatoires BCPST, 1 d'AgroParisTech (candidature au double diplôme ENS-Agro). 4 candidat·e·s sélectionné·e·s étaient boursier·e·s. 11 étaient issues de formation hors Île-de-France.

Le jury d'admission a sélectionné 9 candidat·e·s (7 femmes et 2 hommes). 5 universitaires, 3 de classes préparatoires en physique, 1 de classe préparatoire BCPST. Parmi les admis·es 3 étaient boursier·e·s. 6 étaient issues de formation hors Île-de-France.

Le jury a constitué une liste complémentaire de 7 candidat·e·s (5 femmes et 2 hommes). Il s'agit de candidatures qui, si le nombre d'admis n'était pas restreint, auraient été acceptées. 3 candidatures universitaires et 4 de

classes préparatoires formaient cette liste. 1 candidature était boursière. 3 étaient issues de formation hors Île-de-France.



Au cours de l'été, 4 nouvelles places ont été ouvertes pour le département géosciences, portant à un total de 13. Au gré des démissions et de ces changements, la promotion de 2021 est constituée.

Il s'agit de

- 2 étudiant·e·s de la double **licence Physique-Sciences de la Terre de Strasbourg** (niveau L2)
- 2 étudiantes du **CPES Sciences expérimentales de Paris Sciences Lettres** (niveau L3)
- 2 étudiant·e·s de classes préparatoires à **Louis Le Grand à Paris** (PSI* et PC*)
- 1 étudiante de la **licence de Sciences de la Terre de Clermont-Ferrand** (niveau L3)
- 1 étudiante de la double **licence Physique-Sciences de la Terre de l'Université de Grenoble** (niveau L2)
- 1 étudiante de la **licence Sciences de la Terre Paris Sud** (niveau L3)
- 1 étudiante de la **licence Physique-Sciences de la Terre de Sorbonne Université** (niveau L2)
- 1 étudiante de classe prépartoire BCPST **Victor Hugo à Besançon**
- 1 étudiante de classe préparatoire BCPST du **Parc à Lyon**
- 1 étudiante de classe préparatoire BCPST **Henri IV à Paris**

Prospective 2022

Le concours 2021 a permis à d'excellentes candidatures de s'exprimer. Pour autant, trop peu de candidatures arrivent de formation universitaires, et notamment hors d'Île-de-France. Le concours est ouvert et permet à des candidat·e·s à haut potentiel d'avoir un environnement parfaitement adapté à leurs années d'études. Elleux pourront ensuite envisager de retourner dans leurs universités d'origine en master 2 ou doctorat. Le département de Géosciences souhaite travailler avec les universités de Paris, de province et d'Outre-mer pour favoriser les candidatures, entretenir un suivi partagé et proposer des stages et parcours doctoraux dans les universités d'origine. Les étudiant·e·s restent bien évidemment souverains dans leurs choix.

Nous remercions donc institutions qui ont réalisé un travail d'accompagnement de leurs candidat·e·s et celles qui ont formé des candidat·e·s à ce concours.

Pour toute information :

Nicolas Coltice

Directeur des études du département Géosciences

nicolas.coltice@ens.fr